

## VŒU DE SOUTIEN A ENVIE 35

Le groupement Envie 35, acteur historique de l'insertion par l'activité économique et du réemploi solidaire en Ille-et-Vilaine, fait face à une crise majeure. En cause : la décision brutale de l'éco-organisme national Ecosystem de ne pas renouveler le marché de collecte et de transport logistique des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), jusque-là confié au réseau Envie.

Cette décision, fondée uniquement sur des critères tarifaires, menace directement l'équilibre économique d'Envie 35. Elle met en danger un modèle vertueux, reconnu pour son efficacité sociale et environnementale depuis plus de 20 ans sur notre territoire. Au globale la possible disparition de la structure Envie 35 et des 3 autres structures d'Envie Bretagne menace 230 emplois dont 150 en insertion.

Envie 35, membre du groupe coopératif Ressources T, assure une mission sociale et environnementale reconnue par tous. Elle lutte au quotidien contre la précarité et l'exclusion, en permettant à des personnes éloignées du monde du travail de retrouver un emploi durable et ainsi une place dans la société, tout en contribuant à la réduction des déchets et à l'économie circulaire.

La décision d'Ecosystem risque d'avoir des conséquences systémiques et dramatiques sur la filière du réemploi de notre territoire, mais aussi à plus grande échelle avec la fermeture potentielle de plusieurs structures et la suppression en cascade d'au moins 1000 emplois en insertion. Elle remettrait également en cause la capacité de notre territoire à répondre aux enjeux de la loi plein emploi, de la transition écologique et de l'insertion durable, en affaiblissant un acteur clé de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce contexte le Président Jean-Luc Chenut s'est mobilisé en avril dernier, aux côtés Michel Menard, Président du Département de Loire-Atlantique et d'autres élus, pour alerter les pouvoirs publics et défendre le groupe breton coopératif Ressources T et le réseau Envie.

Nous appelons donc les pouvoirs publics à se mobiliser pour garantir la pérennité d'Envie 35. Il est impératif que les éco-organismes, en tant qu'entreprises à mission agréées par l'État, puissent assumer pleinement leur responsabilité sociale et environnementale. Soutenir Envie 35, c'est défendre un modèle d'avenir, au service des habitants et de l'intérêt général.

Ce vœu est adressé à :

- Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles

- Astrid Panosyan-Bouvet, ministre auprès de la ministre du Travail, de la Santé, de la Solidarité et des Familles, chargée du Travail et de l'Emploi
- Véronique Louwagie, ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, chargée du Commerce, de l'Artisanat, des Petites moyennes entreprises et de l'Économie sociale et solidaire
- Agnès Pannier-Runacher, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité, de la Forêt, de la Mer et de la Pêche

**Groupe de Gauche, Socialiste et Citoyen**  
**Armelle BILLARD**



**Groupe Ecologiste, Fédéraliste et Citoyen**  
**Caroline ROGER-MOIGNEU**

